



Ticket restaurant + arrêt maladie

Par **17cc17**, le **06/01/2014 à 14:27**

bonjour, je suis en arrêt maladie depuis 11 décembre 2013,rnj'aimerais pouvoir récupérer mes tickets restaurants mais je ne souhaite pour le moment aucun contact avec mon entreprise....rnes ce que mon mari peut les récupérer...rnm merci de vos réponses, et votre aide,

Par **Marion3**, le **06/01/2014 à 18:07**

Bonjour,rnrnEn principe, pendant un arrêt maladie, vous ne pouvez pas prétendre aux T.R.rnrnCdt

Par **Lag0**, le **07/01/2014 à 08:17**

Bonjour,rnEffectivement, de quels tickets restaurant parlez-vous ? Ceux acquis avant l'arrêt mais non distribués ou ceux que vous pensiez acquérir durant l'arrêt ? Car pour les seconds, Marion vous a répondu, pendant un arrêt maladie, vous n'acquérez pas de tickets restaurant (comme pendant toute période non travaillée).

Par **17cc17**, le **07/01/2014 à 08:28**

bonjour,rnet merci de vos réponses,rnje me suis mal exprimée, ceux sont les TR acquis avant mon arrêt,rnm merci de votre aide,rncdt,

Par **Lag0**, le **07/01/2014** à **08:58**

Dans ce cas, il faut voir avec l'employeur car aucun texte ne règle ce problème. L'employeur ne connaît que vous et peut exiger de vous remettre les TR à vous seule.

Par **17cc17**, le **07/01/2014** à **09:03**

merci de m'avoir éclairer, rnje vais les laisser là-bas, pour le moment, rncdt,